

DCM_2025_04_05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 27 SEPTEMBRE
2025**

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT,
M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE,
Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Joël PEYRE
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2025

5

ACTION CULTURELLE : Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association Académie des Arts d'Avignon

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Depuis plus de trente-cinq ans, l'Académie des Arts d'Avignon œuvre activement à la transmission des savoir-faire liés aux métiers d'art, et à leur valorisation auprès d'un public large et diversifié. Les actions de cette association avignonnaise s'inscrivent en complémentarité avec les dynamiques portées par la Ville, que ce soit à travers la participation aux événements culturels municipaux ou par les liens développés avec les établissements d'enseignement artistique et les acteurs du patrimoine.

Depuis 2024, un tournant stratégique important a été engagé par l'Académie des Arts pour répondre aux évolutions du secteur de la formation et pour adapter son modèle aux enjeux actuels notamment par le développement d'actions ouvertes au plus grand nombre, la structuration des partenariats et la diversification des publics et des formats.

Dans ce contexte de relance et de consolidation, l'association a sollicité une aide exceptionnelle de la Ville. Il vous est proposé d'y répondre favorablement, pour un montant de 10 000 euros, afin que l'Académie des Arts d'Avignon puisse poursuivre et amplifier la transformation engagée et renforcer son rôle d'acteur artistique et patrimonial au service des Avignonnaises et Avignonnais.

Il convient donc d'autoriser la signature de la convention financière annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,

Vu le projet de convention financière annexée.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention financière autorisant l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € pour l'année 2025 à l'association Académie des Arts d'Avignon ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/09/2025

ACTE PUBLIE LE 30/09/2025